

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023**

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 juin 2023, s'est réuni le **29 juin 2023**, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Lucile BOICHOT  
ARZON : Roland TABART  
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT  
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC  
COLPO : Freddy JAHIER  
ELVEN : Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE  
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR (arrivée à 18h10)  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI  
LE BONO : Yves DREVES (arrivée à 18h10)  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE  
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE (arrivée à 18h15)  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER  
PLOEREN : Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI  
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE  
THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (arrivée à 18h50) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Patrice KERMORVANT - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Hortense LE PAPE  
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Freddy JAHIER  
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE  
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLESCOP : Pierre LE RAY a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE  
PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Sylvie LASTENNET  
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Bernard RIBAUD  
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
Dominique VANARD a donné pouvoir à Alain LAYEC  
Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE  
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE a donné pouvoir à Danielle CATREVAUX

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230629-230629\_DEL67-DE

VANNES

: Christine PENHOUEUET a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE  
Michel GILLET a donné pouvoir à Monique JEAN  
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN (jusqu'à son  
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN  
Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Virginie TALMON  
Jean- Pierre RIVERY a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT  
Simon UZENAT a donné pouvoir à Marylène CONAN  
Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Françoise FOURRIER  
Franck POIRIER a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI

Ont été excusés :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC  
SAINT-NOLFF : Eric ANDRIEU  
SENE : Anthony MOREL  
VANNES : Mohamed AZGAG - Latifa BAKHTOUS

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses itself, and forms a loop at the bottom.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**COMMUNE DE BADEN**

**EXTENSION DU RESEAU D'EAUX USEES ET RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE SECTEURS DE BELANO, DE BOTCONAN, DU PARUN, DU GUERN ET DU DREVEN**

**MARCHE N° 2023.049**

**ATTRIBUTION**

Monsieur Thierry EVENO présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée le 4 avril 2023, selon une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des L.2123-1 et R.2123-1 1 du Code de la commande publique pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées et renouvellement du réseau d'eau potable secteurs de Bélano, de Botconan, du Parun, du Guern et du Dréven - Commune de Baden.

Ce marché se décompose en trois lots définis comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	Réseaux -Bélano/Botconan/Impasse du Hameau du Vieux Guern et rue de la rivière d'Auray/ Le Parun
02	Réseaux - Le Guern/ Le Dréven/ Le Parun
03	Postes de refoulement

A l'issue de la consultation, 6 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis pour les trois lots.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 22 juin dernier, a émis un avis favorable à l'attribution des lots aux entreprises suivantes :

Lot(s)	Désignation	Entreprises retenues	Montant en € HT
01	Réseaux -Bélano/Botconan/Impasse du Hameau du Vieux Guern et rue de la rivière d'Auray/ Le Parun	TPC OUEST	923 253,65
02	Réseaux - Le Guern/ Le Dréven/ Le Parun	Groupement DEHE TP ENVIRONNEMENT / STURNO SAS	894 689,00
03	Postes de refoulement	SOGEA OUEST TP	396 559,00

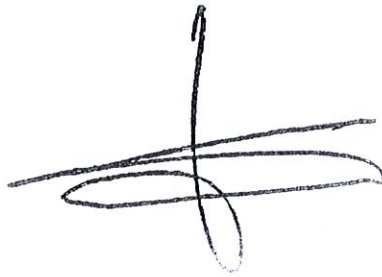
Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 22 juin 2023, il vous est proposé de :

- *d'attribuer les marchés aux sociétés nommées ci-dessus après avis de la Commission d'Appel d'Offres ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *de solliciter toutes subventions pour la réalisation de ces prestations, le cas échéant ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO



La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

